



Plan d'action 2003-2004

1 Services aux utilisateurs

- Poursuivre les actions de suivi et de représentation auprès des instances d'intérêt et assurer la présence du CRUTEC aux différents comités et conseils (lettres, mémoires, pétitions, communiqués de presse, etc.) ;
- Élargir le membership ;
- Assurer le financement de deux postes permanent afin de recevoir les plaintes et dispenser un service de qualité aux membres ainsi qu'aux utilisateurs du transport en commun ;
- Améliorer le financement de L'Express et œuvrer de façon à en assurer une plus large diffusion, notamment, sur le campus de l'Université Laval et dans les terminus d'autobus et le réseau de bibliothèques de publiques de la région de la Capitale-Nationale ;
- Mettre sur pied un bulletin d'information électronique mensuel ;
- Effectuer la mise à jour du site Internet de l'organisme et évaluer la pertinence d'y ajouter un forum d'opinion.

2 Sensibilisation, éducation et information

- Organiser la douzième édition de la Semaine des transports collectifs et alternatifs au mois de septembre 2003 ;
- Mettre en œuvre le projet de diffusion du guide « Accro à l'auto ? » ;
- Planifier la mise en œuvre de projets de sensibilisation s'adressant aux clientèles utilisatrices et non-utilisatrices des transports collectifs et alternatifs ;
- Faire connaître les actions et les gestes posés par le CRUTEC par l'entremise de lettres aux médias, de communiqués de presse, de participation à des émissions de radios et d'interviews télévisés.



3 Représentation, concertation et action

- Maintenir et accroître la présence du CRUTEC aux diverses tribunes, événements et audiences en transport, en aménagement et en environnement ;
- Contribuer activement à l'action contre le prolongement de l'autoroute Du Vallon avec l'aide du CRE-Capitale nationale, l'AFQM et Vivre en Ville ;
- Effectuer la promotion du projet Interrives (nouveaux Métrobus, voie réservée, centre d'échange intermodal) ;
- Effectuer la promotion du projet de Tramway;
- Promouvoir activement des modes de transports alternatifs à l'auto-solo ;
- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'offre du transport en commun (financement, tarifs, conflits de travail, réseau, etc.) ;
- S'assurer que la planification des transports dans la Communauté métropolitaine de Québec intègre les principes fondamentaux du transport viable ;
- Encourager la création d'une nouvelle structure responsable du développement et de la planification du transport en commun pour la Communauté métropolitaine de Québec ;
- Faire connaître aux élus municipaux et à la population en général les expériences de transports collectifs et alternatifs et d'aménagement viable du territoire à travers le monde.

4 Fonctionnement

- Effectuer la mise à jour de la base de données de l'organisme et terminer la mise en oeuvre du processus d'adhésion – renouvellement des membres entrepris en 2002-2003 ;
- Procéder à la formation de deux groupes de travail : un premier pour assurer le suivi des activités de la STCA 2003 et la diffusion du guide « Accro à l'auto ? » et un second pour planifier le renouvellement du cadre de financement de l'organisme ;
- Procéder au changement du nom/logo de l'organisme afin qu'il reflète plus adéquatement la mission et les mandats de l'organisme ;
- Mettre en oeuvre un plan de marketing efficace afin de faire connaître le nouveau nom/logo de l'organisme auprès des utilisateurs, du grand public et des médias d'information ;
- Mettre sur pied un plan quinquennal 2004-2009 ;
- Poursuivre la consolidation du réseau d'organismes partenaires du CRUTEC ;
- Poursuivre le partage des services de soutien offerts au Centre de l'environnement ;



COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

- Assurer le déménagement des bureaux de l'organisme aux nouveaux locaux du Centre de l'environnement.